

Début de la campagne EEPLIANT 2

Actions dans le cadre de la surveillance du marché des étiquettes énergétiques européennes et des exigences minimales d'efficacité.

Communiqué de presse

Le projet EEPLIANT2 a officiellement démarrée lors de la conférence tenue le 3 octobre 2017 à Bruxelles. L'objectif principal de cette campagne est de pouvoir fournir les bénéfices économiques et environnementaux prévus par les directives européennes relatives à l'étiquetage énergétique et à l'écoconception en augmentant le taux de conformité avec leurs exigences d'efficacité énergétique.

Cet objectif pourra être atteint en instaurant non seulement une surveillance du marché commune mais également des activités de vérification et d'exécution de 18 autorités de surveillance du marché et d'une agence nationale. Cette action aura un impact transnational sur le marché unique européen.

Le projet est coordonné par l'organisation PROSAFE et financé par la Commission européenne sous le programme européen Horizon 2020. Les différents pays cités ci-après font partis du projet : l'Autriche, la Bulgarie, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Irlande, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovénie et la Suède.

Durant les 30 prochains mois, les participants du projet examineront et testeront la performance énergétique des appareils de réfrigération ménagers et professionnels ainsi que la consommation énergétique des équipements ménagers en veille avec maintien de la connexion au réseau. Les produits seront échantillonnés sur le marché suivant une approche fondée sur l'analyse de risques. Lors d'une constatation d'une non-conformité, les autorités de surveillance du marché prendront des mesures d'exécution appropriées à leur marché.

Le projet EEPLIANT2 a été désigné non seulement pour assister les autorités lors de la vérification de la consommation énergétique de centaines de produits détectés sur le marché européen, mais facilitera également la coopération avec les acteurs tels que des associations industrielles en visant une prise de conscience plus aigüe et un plus haut taux de conformité avec les exigences des législations européennes.

Ce projet se base sur le travail réalisé par le projet EEPLIANT2014 qui avait pour objectif de mesurer la consommation énergétique des lampes à LED, des chauffages et des imprimantes et de vérifier leur conformité avec les exigences liées à l'efficacité énergétique.